



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 9ème législature

Travailleurs sociaux : Rhone-Alpes

Question écrite n° 13606

### Texte de la question

M Claude Birraux attire l'attention de M le ministre de la solidarite, de la sante et de la protection sociale sur la situation financiere des equipes de preparation et de suite du reclassement de la region Rhone-Alpes et plus particulierement sur l'equipe du departement de la Haute-Savoie. Ces equipes ignorent en effet a ce jour le montant de la subvention d'Etat qui leur sera attribuee au titre du financement 1989, ce qui entraine des consequences graves pour leur gestion. En consequence, il demande que le ministere fasse connaitre, le plus rapidement possible, sa reponse pour l'agrement des budgets ainsi que sur le niveau d'engagement de l'Etat et qu'il verse l'acompte legal dans les plus brefs delais.

### Données clés

**Auteur :** [M. Birraux Claude](#)

**Circonscription :** - UDC

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 13606

**Rubrique :** Professions sociales

**Ministère interrogé :** solidarité, de la santé et de la protection sociale

**Ministère attributaire :** travail, emploi et formation professionnelle

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 29 mai 1989, page 2412